

Avis concernant le Compartiment JPMorgan Liquidity Funds – EUR Standard Money Market VNAV Fund

Exemption de la commission

A compter du 9 juillet 2021 et jusqu'au 8 juillet 2022, la Commission annuelle de gestion et de conseil (« CAGC ») sera ramenée aux niveaux indiqués ci-après.

Nom de la classe d'actions	CAGC réduite (%)	CAGC complète (%)	TFE avec CAGC réduite (%)
C	0,05%	0,16%	0,10%
E	0,05%	0,06%	0,10%
B	0,05%	0,40%	0,10%
A	0,05%	0,40%	0,20%
D	0,05%	0,45%	0,25%
R	0,05%	0,16%	0,10%
W	0,05%	0,11%	0,10%
Institutional	0,05%	0,16%	0,10%
G	0,05%	0,06%	0,10%
Capital	0,05%	0,11%	0,10%

Ces changements seront reflétés dans les DICI concernés et le Prospectus à la première occasion. Tous les autres frais et commissions resteront inchangés et cette décision n'altérera en rien le mode de gestion des Compartiments concernés.

Pour toute question concernant ce changement, veuillez contacter votre conseiller client J.P. Morgan Global Liquidity ou votre représentant au sein du service clientèle :

(352) 3410 3636 dans la région EMOA
(852) 2800 2792 dans la région Asie-Pacifique
1 800 766 7722 aux Etats-Unis
www.jpmsgloballiquidity.com
jpm_global_liquidity@jpmorgan.com

Le présent document a été rédigé à des fins d'information uniquement. Par conséquent, les opinions qu'il contient ne sauraient constituer une recommandation à l'achat ou à la vente d'investissements ou d'intérêts y afférents. Toute décision fondée sur les informations contenues dans ce document est prise à l'entière discrétion du lecteur.

Domicile: Luxembourg. Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

LV-JPM53269 | CH/FR | 07/21